



KARATÉ VINCENNES

Saison 2022-2023

PHOTO

☐ Karaté Adultes

☐ Babys 4-6 ans

☐ Enfants 6-8 ans

☐ Moyens 9-11 ans

☐ Ados 12-16 ans

☐ Body karate

NOM :

Prénom :

Adresse complète:

Date et lieu de naissance :

Adresse e-mail (lisible, en CAPITALES):

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Acceptez-vous d'être ajouté à un groupe WhatsApp :

OUI / NON

Si fratrie/famille : noms et prénoms des autres enfants/parents adhérents :

Numéro de licence :

Niveau de pratique (grade, années de pratique) :

Tarifs et modalités d'inscription

- **Karaté Adulte et/ou Body Karaté : 330 euros (3 cours/semaine)**
- **Karaté Ado : 280 euros (3 cours/semaine)**
- **Karaté Enfants : 250 euros (2 cours semaine)**
- **Karaté Baby : 170 euros (1 cours semaine)**

À partir du 2e inscrit, **réduction de 10 euros sur le 2ème abonnement**

Vous devez impérativement retourner les pièces suivantes pour votre inscription :

- **Fiche d'inscription** complétée recto verso et signée
- **Certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du karaté et disciplines associées datant de moins d'un an au moment de la prise de licence, à la rentrée.
*Attention : pour les **adhérents souhaitant passer leur ceinture noire ou participer à des compétitions** le certificat médical doit préciser l'absence de contre-indication à la pratique du karaté en compétition.
Aucune licence ne pourra être délivrée sans certificat médical.*
- **Règlement** : Par chèque (possibilité de paiement en plusieurs fois en donnant la totalité des chèques lors de l'inscription avec la date de dépôt souhaitée)
En espèces
Par virement bancaire

Aucun remboursement ou avoir ne pourront être accordés, quels qu'en soient les motifs.

Retrouvez-nous sur le site web du club : <https://www.assoconnect.com/karate-vincennes>

Vous pouvez y trouver les informations concernant le club et des photos de vous pourront y être diffusées.

Vous pouvez également nous contacter par mail: karate.vincennes.bureau@gmail.com

DROIT A L'IMAGE

Lors de manifestations organisées par le Karaté Vincennes, l'image et la voix de l'adhérent, sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités du club et ce, pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire

autorise le Karaté Vincennes à procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du club, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient. Cette autorisation est consentie pour la promotion du club à titre gratuit.

Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de votre image, veuillez cocher la case ci-contre ☐

ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site www.ffkarate.fr, rubrique « assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFKDA. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORMUT FFKDA.

Responsabilité civile : l'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrites par la FFKDA.

Accident corporel : la FFKDA met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « *individuel accident* ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFKDA auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance. La FFKDA informe le licencié que le prix de la garantie de base « *individuel accident* » s'élève à 0,75 € TTC quel que soit l'âge

Options complémentaires : Le soussigné déclare avoir été informé, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORTMUT FFKDA est également téléchargeable sur le site www.ffkarate.fr rubrique « assurances ».

EN CAS DE SINISTRE : Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site : www.ffkarate.fr ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs.

N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave :

Tél : +33 5 49 34 88 27 (7j/7 et 24h/24)

Mutuelle des Sportifs - 2/4 rue Louis David - 75 782 Paris Cedex 16

Tél : 01 53 04 86 19 - Fax : 01 53 04 86 87

Mail : contact@grpmds.com N° ORIAS FFKDA : 1005 4869

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité, Mutuelle immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le n°422 801 910.

LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE

- ☐ Avoir pris connaissance sur www.ffkarate.fr, des informations relatives aux assurances et garanties complémentaires.
- ☐ Adhérer à l'assurance « *garanties de base accidents corporels* » proposée par la FFKDA pour un montant de 0,75€ souscrit à la prise de licence, inclus dans le montant global de la cotisation.
- ☐ Refuser d'adhérer à l'assurance « *garanties de base accidents corporels* » proposée par la FFKDA. Dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Karaté et des Disciplines associées.

Date :

Signature de l'adhérent :
(ou de son représentant légal)

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉ » DE 1978 MODIFIÉE ET RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 27 AVRIL 2016

Les données à caractère personnel, recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement par le Karaté Vincennes. Il est destiné à la gestion des adhésions, la souscription des licences auprès de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, l'organisation des cours et de toutes opérations liées à la vie du club, y compris de promotion. Conformément à la réglementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort des données personnelles après la mort en vous adressant au Karaté Vincennes par e-mail à karate.vincennes.bureau@gmail.com. Vous disposez également d'un droit à la portabilité des

données ainsi que d'un droit à la limitation du traitement dans certains cas précis visés par le règlement européen n°2016/679 (RGPD)

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	06198	00020281601	20	EUR	CCM VINCENNES	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8061	9800	0202	8160	120
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM VINCENNES				KARATE VINCENNES		
68 RUE DE MONTREUIL				MAISON DES ASSOCIATIONS		
94300 VINCENNES				41 RUE RAYMOND DU TEMPLE		
☎ 0 820 099 950 (Service 0,12 €/min + prix appel)				BP 123		
				94300 VINCENNES		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Retrouvez-nous sur le site web du club : <https://www.assoconnect.com/karate-vincennes>

Vous pouvez y trouver les informations concernant le club et des photos de vous pourront y être diffusées.

Vous pouvez également nous contacter par mail : karate.vincennes.bureau@gmail.com

HORAIRES ET LIEUX

	BERLIOZ	Georges SERRE	BERLIOZ	Georges SERRE	BERLIOZ	BERLIOZ
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Sale Mindren	Gymnase	Sale Mindren	Gymnase	Sale Mindren	Sale Mindren
12:15						Entrainement libre
13:45						
17:30			Babys			
17:45						
18:00						
18:15						
18:30	Enfants		Enfants		Enfants	
18:45						
19:00						
19:15						
19:30	Ados		Ados	Body Karaté	Ados	
19:45						
20:00						
20:15						
20:30	Adultes	Body Karaté	Adultes		Adultes	
20:45						
21:00						
21:15						
21:30						
21:45						
22:00						
22:15						
22:30						